

HONORAIRES DE VENTE TTC

A la charge de l'acquéreur (sauf convention contraire)

	Locaux à usage d'habitation		Locaux à usage commercial, professionnel ou bureaux	Terrains à bâtir	Cessions de bail	Parking
	Mandat Simple	Mandat Exclusif				
Jusqu'à 100 000 €	10 000 € TTC	10 000 € TTC	5.000 € TTC maximum	5.000 € TTC maximum	5.000 € TTC maximum	5.000,00 € maximum
De 100 000 € à 500 000 €	7 % TTC	6 % TTC	10.000 € TTC maximum	10 % TTC maximum	10 % TTC maximum	-
De 500 000 € à 1 000 000 €	6 % TTC	5 % TTC	-	-	-	-
+ de 1 000 000 €	5 % TTC	4 % TTC	10 % TTC maximum	10 % TTC maximum	10 % TTC maximum	-

HONORAIRES DE LOCATION TTC

Habitation	Locataire :	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 12 € TTC /m² habitable État des lieux d'entrée : 3 € TTC /m² habitable
	Propriétaire :	6,94 % HT du loyer annuel charges comprises + TVA (soit 8,328% TTC avec tva à 20 %)
Bureaux et Commerces		12 % TTC du montant du loyer de la première période triennale à la charge du locataire (sauf convention contraire) 12 % TTC du montant du loyer de la première période triennale à la charge du locataire (sauf convention contraire)

RÉDACTION DES ACTES TTC

Promesse de vente : à la charge de l'acquéreur	173 € TTC
---	------------------

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site www.imax.fr